

Après en avoir délibéré, le Conseil de territoire, a adopté les délibérations :

N° DC2022-140 : Bilan de la concertation et arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de l'intercommunalité Paris Est Marne & Bois
à la majorité, (6 abstentions : Quentin BERNIER-GRAVAT – Nicolas DAUMONT-LEROUX représenté par Delphine FENASSE - Téo FAURE - Christian FAUTRE - Delphine FENASSE - Céline VERCELLONI)

N° DC2022-141 : Abrogation de la délégation à la commune de Charenton-le-Pont du Droit de Prémption Urbain Renforcé sur le territoire communal
à l'unanimité,

N° DC2022-142 : Extinction d'une servitude de cour commune à Joinville-le-Pont sur les parcelles cadastrées section S numéro 98, 115, 118, 132, 133, 134 et 137 et parcelles avoisinantes
à l'unanimité,

N° DC2022-143 : Approbation du document cadre d'orientation sur les attributions de logements sociaux faisant suite à la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) du 19 octobre 2022
à l'unanimité,

N° DC2022-144 : Approbation de la convention de partenariat entre la Cité des Métiers du Val de Marne et le Territoire Paris Est Marne et Bois
à l'unanimité,

N° DC2022-145 : Approbation de la convention d'objectifs et de moyens entre Paris Est Marne & Bois et l'association Mission Locale des Villes du Nord du Bois pour les missions d'insertion sociale et professionnelle à l'égard des jeunes de 16 à 25 ans pour l'année 2023 et autorisation donnée à la Vice-Présidente de Paris Est Marne & Bois de signer ladite convention
à l'unanimité,

N° DC2022-146 : Approbation de la convention d'objectifs et de moyens entre Paris Est Marne & Bois et l'association Mission Locale des Bords de Marne pour les missions d'insertion sociale et professionnelle à l'égard des jeunes de 16 à 25 ans pour l'année 2023 et autorisation donnée au Président de Paris Est Marne & Bois de signer ladite convention
à l'unanimité, (Laurent JEANNE ne prend pas part au vote)

N° DC2022-147 : Approbation de la convention d'objectifs et de moyens entre Paris Est Marne & Bois et l'association Mission Locale de Maisons-Alfort, Charenton-le-Pont, Saint-Maur-des-Fossés et Saint Maurice pour les missions d'insertion sociale et professionnelle à l'égard des jeunes de 16 à 25 ans pour l'année 2023 et autorisation donnée à la Vice-Présidente de Paris Est Marne & Bois de signer ladite convention
à l'unanimité, (Olivier CAPITANIO et Marie-France PARRAIN ne prennent pas part au vote)

N° DC2022-148 : Approbation de la convention d'objectifs et de moyens entre Paris Est Marne & Bois et l'association Mission Locale des Portes de la Brie pour les missions d'insertion sociale et professionnelle à l'égard des jeunes de 16 à 25 ans pour l'année 2023 et autorisation donnée au Président de Paris Est Marne & Bois de signer ladite convention
à l'unanimité,

N° DC2022-149 : Approbation d'un bail à construction entre l'entreprise sociale pour l'habitat de Maisons-Alfort (SA HLM) et le Territoire de Paris Est Marne & Bois
à l'unanimité, (Olivier CAPITANIO et Marie-France PARRAIN ne prennent pas part au vote)

N° DC2022-150 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme coopérative VILOGIA PREMIUM au titre du financement de l'opération de construction de 6 logements en location-accession sis 4 rue des Perroquets – 4 Rue Huwart à Villiers-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2022-151 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM RLF – RESIDENCES LE LOGEMENT DES FONCTIONNAIRES, au titre du financement de l'opération de construction en matière d'ouvrage directe (MOD) de 25 logements locatifs sociaux sis 5 avenue de la République à Saint-Maur-des-Fossés
à l'unanimité,

N° DC2022-152 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM VILOGIA au titre du financement de l'opération d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 16 logements locatifs sociaux sis Chemin des Prunais – avenue Auguste Rodin à Villiers-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2022-153 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM SEQENS au titre du financement de l'opération d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 24 logements locatifs sociaux sis 163 avenue Pierre Brossolette au Perreux-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2022-154 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme coopérative VILOGIA PREMIUM au titre du financement de l'opération de construction de 4 logements en location-accession sociale sis 5 rue de la Fontaine à Villiers-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2022-155 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM LOGIREP au titre du financement de l'opération d'acquisition-amélioration de 4 logements locatifs sociaux sis 7 rue Belfort au Perreux-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2022-156 : Approbation du protocole de relogement dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) du quartier du Bois l'Abbé à Champigny-sur-Marne
à la majorité, (1 abstention : Christian FAUTRE)

N° DC2022-157 : Approbation de la cession des actions Société d'Economie Mixte de Saint-Maur-des-Fossés (SIEM) détenues par l'office HLM Saint Maur Habitat Paris Est à la ville de Saint-Maur-des-Fossés ou à l'organisme de logement social qui pourrait se substituer à cette dernière
à l'unanimité, (Sylvain BERRIOS, Pierre-Michel DELECROIX, Pierre GUILLARD, Laurent JEANNE, Pierre LEBEAU, Nadia LECUYER et Germain ROESCH ne prennent pas part au vote)

N° DC2022-158 : Confirmation de l'approbation de la dissolution de l'office d'HLM Saint Maur Habitat Paris Est et de l'acceptation de la dévolution de son boni de liquidation au profit du Territoire
à l'unanimité, (Sylvain BERRIOS, Pierre GUILLARD, Laurent JEANNE, Pierre LEBEAU et Nadia LECUYER ne prennent pas part au vote)

N° DC2022-159 : Désignation d'un nouvel administrateur au conseil d'administration de Saint Maur Habitat Paris Est
à l'unanimité,

N° DC2022-160 : Participation du Territoire au Fonds de Solidarité Habitat (FSH) du Conseil Départemental du Val-de-Marne pour l'année 2022
à l'unanimité, (Olivier CAPITANIO ne prend pas part au vote)

N° DC2022-161 : Adhésion à l'Observatoire Régional du Foncier (ORF) en Ile-de-France
à l'unanimité,

N° DC2022-162 : Approbation de l'avenant N°1 de la convention d'association tripartite et de l'avenant N°3 du traité de concession passé entre le Territoire Paris Est Marne & Bois, la ville et la SPL Marne-au-Bois sur le secteur Val-de-Fontenay Alouettes à Fontenay-sous-Bois
à l'unanimité, (Jean-Philippe GAUTRAIS ne prend pas part au vote)

N° DC2022-163 : Approbation de l'avenant N°1 du traité de concession passé entre le Territoire Paris Est Marne & Bois, la ville et la SPL Marne-au-Bois sur le secteur Alouettes Est à Fontenay-sous-Bois
à l'unanimité, (Jean-Philippe GAUTRAIS ne prend pas part au vote)

N° DC2022-164 : Approbation d'une convention de projet urbain partenarial (PUP) entre le Territoire Paris Est Marne & Bois et la société Agency France pour une opération de construction sise 66 boulevard Alsace Lorraine au Perreux-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2022-165 : Approbation du Compte Rendu Financier Annuel (CRFA) 2021 de la ZAC des Facultés établi par l'aménageur Grand Paris Aménagement (GPA) à Saint-Maur-des-Fossés
à l'unanimité,

N° DC2022-166 : Conventions d'occupation du domaine public fluvial par les rejets en Marne
à l'unanimité,

N° DC2022-167 : Présentation et approbation préalable du projet de schéma directeur d'assainissement à l'enquête publique
à l'unanimité,

N° DC2022-168 : Approbation d'une convention de prestations avec le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) portant sur l'approche systémique de la Transition écologique, le développement d'outils de préservation, de valorisation et de restauration des milieux, à l'échelle de Paris Est Marne & Bois
à l'unanimité,

N° DC2022-169 : Actualisation du tableau des effectifs
à l'unanimité,

N° DC2022-170 : Modification de la délibération n°19-167 du 16 décembre 2019 portant sur la mise en place des chèques-déjeuner
à l'unanimité,

N° DC2022-171 : Création d'une activité accessoire pour une période déterminée
à l'unanimité,

N° DC2022-172 : Budget principal – Décision modificative N°2 de l'exercice 2022
à la majorité, (2 abstentions : Téo FAURE et Céline VERCELLONI)

N° DC2022-173 : Budget annexe assainissement en gestion directe – Décision modificative N°2 de l'exercice 2022 et fixation des redevances assainissement
à l'unanimité,

N° DC2022-174 : Adoption du rapport de la Commission Locale d'Evacuation des Charges Territoriales (CLECT) et fixation du montant du Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT) pour l'exercice 2022
à la majorité, (7 abstentions : Quentin BERNIER-GRAVAT – Nicolas DAUMONT-LEROUX représenté par Delphine FENASSE - Téo FAURE - Delphine FENASSE - Jean-Philippe GAUTRAIS représenté par Anne KLOPP - Anne KLOPP - Céline VERCELLONI) – (2 contre : Emmanuel CHAMPETIER et Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET)

N° DC2022-175 : Budget principal – Rapport sur les orientations budgétaires 2023
à l'unanimité,

N° DC2022-176 : Budget annexe assainissement en gestion directe – Rapport sur les orientations budgétaires 2023
à l'unanimité,

N° DC2022-177 : Budget principal – Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023
à l'unanimité,

N° DC2022-178 : Budget annexe assainissement en gestion directe – Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023
à l'unanimité,

N° DC2022-179 : Acomptes sur subventions 2023 à certaines associations avec l'adoption du budget primitif 2023
à l'unanimité, (Laurent JEANNE et Marie-France PARRAIN ne prennent pas part au vote)

N° DC2022-180 : Modification d'un représentant du Territoire au sein du SYCTOM
à l'unanimité,